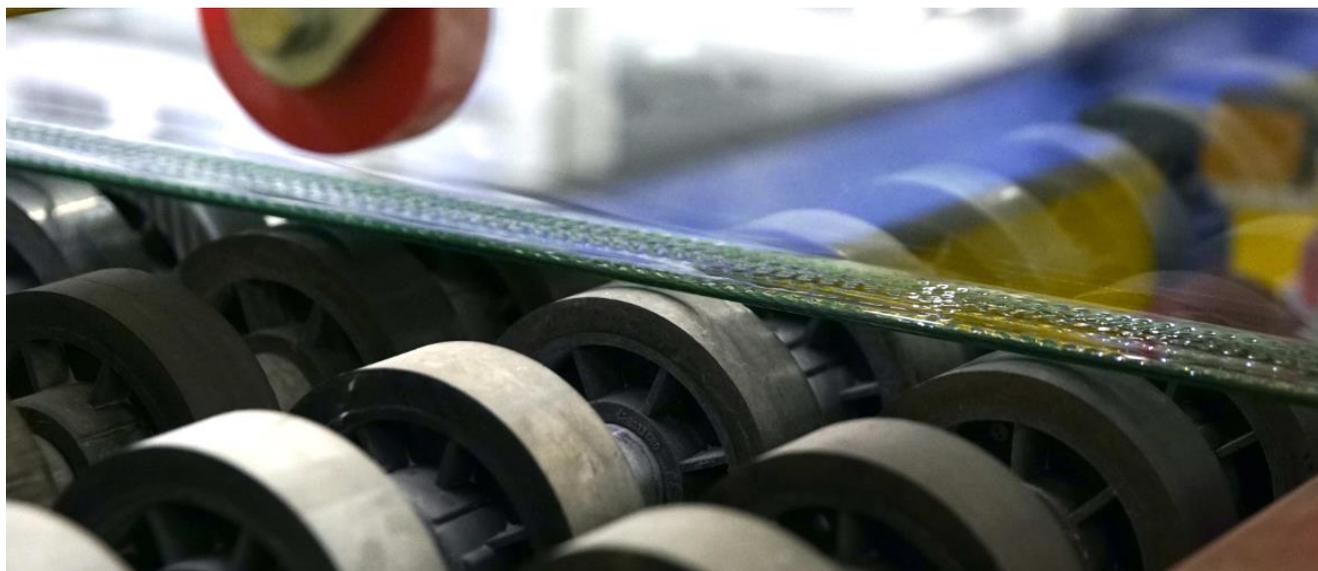


## SAINT-GOBAIN RÉDUIT L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SES VITRAGES

### LE VERRE À MOINS DE 10 KG DE CO<sub>2</sub> éq./m<sup>2</sup>

*La nouvelle référence pour le verre dans le bâtiment !*



Saint-Gobain réduit l'impact environnemental de ses produits verriers et limite leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi, début 2021, Saint-Gobain publie 44 nouvelles FDES (Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire) sur la base INIES qui viennent démontrer l'impact positif de ses actions sur l'empreinte carbone de ses produits.

En 2020, Saint-Gobain a en effet diminué de plus de 20 % à 30 % ses émissions de CO<sub>2</sub> pour la fabrication en France du verre plat pour le bâtiment, par rapport à ses précédentes données publiées dans ses FDES créées entre 2014 et 2019.

Ces excellents résultats sont le fruit de multiples actions mises en place pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> sur toute la durée de vie du verre : l'amélioration des outils de fabrication pour réduire leur consommation énergétique, la réintroduction dans les fours des chutes de coupe de production ou des vitrages collectés sur les chantiers de rénovation ou de déconstruction, ou encore une implantation régionale très forte en France pour limiter le nombre de kilomètres parcourus par les matériaux. Autant d'actions concrètes qui permettent aujourd'hui à Saint-Gobain de proposer du verre de 4 mm d'épaisseur à moins de 10 kg de CO<sub>2</sub> éq. /m<sup>2</sup>, une valeur qui pourrait devenir la nouvelle référence pour les bâtiments.

## 95 % des besoins courants de verres plats pour le bâtiment, couverts par des FDES

Saint-Gobain s'appuie sur des données précises et vérifiées pour informer, en toute transparence, les prescripteurs et la maîtrise d'œuvre sur l'empreinte carbone et la quantité de CO<sub>2</sub> émise lors de la production de ses vitrages. Il n'existe actuellement qu'un seul moyen de déclarer de manière vérifiée ces informations : la réalisation de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire ou FDES, vérifiées par un Vérificateur indépendant, et consultables sur le site de la base nationale INIES.

Début 2021, ce sont 44 nouvelles FDES dont les données ont été collectées en 2019, qui seront mises en ligne. Ces nouvelles FDES démontrent scientifiquement le succès des efforts engagés par le groupe pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et l'impact environnemental de ses produits verriers. Les 44 nouvelles FDES publiées couvrent plusieurs dizaines de milliers de références.

Afin de permettre à la maîtrise d'œuvre de réaliser facilement des bilans carbones complets, Saint-Gobain vise une quasi-exhaustivité pour ses FDES avec la création de fiches supplémentaires d'ici fin 2021. Elles permettront de couvrir la grande majorité de l'offre des produits verriers utilisés dans le bâtiment. Ce large panel doit permettre aux bureaux d'études thermiques et autres acteurs du bâtiment d'analyser chaque produit verrier en évitant de choisir des données par défaut avec des valeurs qui pénaliseraient le bilan carbone des bâtiments.



### Une évolution en cohérence avec les nouveaux enjeux de la future réglementation environnementale : RE 2020

L'impact environnemental du bâtiment et des matériaux nécessaires à la construction sont au cœur des enjeux réglementaires actuels. La RE 2020, qui devrait être mise en application à l'été 2021, a pour objectif de limiter l'impact environnemental global des bâtiments neufs.

Elle va exiger pour la première fois un bilan carbone qui sera basé sur l'indicateur de Réchauffement Climatique ou Global Warming Potential (GWP) référencé dans les FDES publiées sur la base INIES.

Il est généralement estimé que le vitrage peut représenter de 10 à 15% du bilan carbone d'un bâtiment. Dans une construction bois, où la structure aura un indicateur de réchauffement climatique plus faible, le poids du verre pourra devenir très impactant. Dans ce contexte, Saint-Gobain propose du verre de 4 mm à moins de 10 kg de CO<sub>2</sub> éq. /par m<sup>2</sup> émis, soit la nouvelle référence des verres à faible impact qui s'intègrent parfaitement dans les constructions durables de demain.

## Une optimisation des émissions de CO<sub>2</sub> sur l'intégralité du cycle de vie du verre

Afin de proposer des vitrages bas carbone aux professionnels de la construction, Saint-Gobain a engagé de nombreuses actions qui visent à diminuer l'impact environnemental du verre durant tout son cycle de vie.

Premièrement, des investissements importants ont été réalisés pour faire évoluer les lignes de production au sein des floats. Des fours « nouvelle génération », très performants dans leur consommation énergétique, ont ainsi déjà été installés sur deux sites de production en France.

Par ailleurs, l'implantation de Saint-Gobain en France avec trois sites industriels de production de verre plat (dans le Nord, l'Oise et l'Isère) et 50 sites Saint-Gobain spécialisés dans la transformation et la distribution des produits, lui permet de diminuer considérablement le temps de transport et le nombre de kilomètres parcourus par le verre.

Saint-Gobain s'est aussi engagé dans une démarche de récupération et de réutilisation du verre, appelé « calcin ». Quand il est sous la forme de débris appelés « calcin » et qu'il a la qualité nécessaire pour refabriquer du verre plat, il peut être réintroduit dans les fours des usines floats. Son utilisation dans la production a deux atouts environnementaux majeurs : la diminution des matières premières à extraire et à transporter et la diminution des émissions de CO<sub>2</sub>.

1 tonne de calcin réintroduite dans un four de verre plat d'une usine float, permet de :

- sauvegarder 1,2 tonnes de matières premières dont 850 kg de sable,
- réduire de 30 % la consommation d'énergie nécessaire pour la fusion du calcin par rapport à des matières premières primaires,
- diminuer les émanations directes de 300 kg de CO<sub>2</sub> (scope 1) grâce à la baisse de la consommation en énergie et via l'intégration de matière décarbonée.



Afin d'augmenter les quantités disponibles de calcin, Saint-Gobain participe au développement des filières de récupération en lien étroit avec les professionnels du bâtiment. L'objectif est de récupérer uniquement des vitrages composés de verre plat pour le bâtiment, une exigence indispensable pour garantir la qualité des futures fabrications.

Saint-Gobain s'est donc engagé dans un projet de développement d'un réseau de partenaires démanteleurs-collecteurs spécialisés partout en France. Des points de collectes dédiés aux entreprises du bâtiment seront alors disponibles pour qu'elles puissent déposer les vitrages et fenêtres issus des chantiers de déconstruction ou de rénovation.

#### L'origine du calcin réintroduit dans les usines de verre plat de Saint-Gobain

→ Le calcin peut provenir de la récupération des chutes de coupe dans les usines de fabrication ou de transformation de verres plats Saint-Gobain. Cette récupération systématique peut aussi être réalisée chez ses clients transformateurs indépendants.

→ Le calcin peut aussi être issu de la récupération des vitrages, lors de la rénovation ou de la déconstruction d'un bâtiment.

#### [Pour en savoir plus, consultez le dossier de presse complet :](#)



En version PDF : **XX**



En version HTML : **XX**

Crédits photos : Saint-Gobain, ©Iris LEBRUN - ©Christoph Seelbach Fotografie

#### A propos

*Saint-Gobain Glass Bâtiment France propose des solutions verrières au service du bien-être de chacun pour la construction neuve et la rénovation des bâtiments. Les verres de Saint-Gobain, classiques ou de très haute technicité sont réalisés en France et dans le monde entier. Ils bénéficient de la proximité d'un réseau local de spécialistes pour vous servir et vous aider à imaginer et réaliser des lieux où les façades, les fenêtres et le design intérieur allient confort, esthétique et protection. Sa raison d'être : mettre naturellement en lumière les espaces de vie.*

#### CONTACTS PRESSE

LE CRIEUR PUBLIC - Morgane Lieutet

LE CRIEUR PUBLIC – Pauline Garde

[morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr](mailto:morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr) - 06 71 10 86 52

[pauline.garde@lecrieurpublic.fr](mailto:pauline.garde@lecrieurpublic.fr) - 06 73 15 67 39